



MESSAGE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DES HAUTS-DE-SEINE
et de la DIRECTION DE L'INSTITUTION SAINTE-CROIX (Neuilly)
à la Communauté et aux anciens élèves de l'Institution Sainte-Croix de Neuilly,
aux Chefs d'Établissement de l'Enseignement Catholique des Hauts-de-Seine

le 21 mars 2025

Nous avons pris connaissance cette semaine du communiqué de presse de la direction diocésaine d'Annecy informant de « violences physiques et d'agressions sexuelles signalés par d'anciens élèves du Collège-Lycée Sainte-Croix des Neiges (Abondance, Haute-Savoie) et ce pour des faits survenus entre 1960 et 1990 », époque où cet établissement était placé sous la responsabilité de Sainte-Croix de Neuilly.

Un signalement a été effectué par le directeur diocésain de l'Enseignement Catholique de Haute-Savoie au procureur de la république de Thonon les Bains.

Nous exprimons avec force notre compassion pour les victimes.

Avec l'Enseignement Catholique, nous redisons que « Tout doit être mis en œuvre – et avec détermination – pour que la parole soit libérée, que la lumière soit faite, dans une coopération sans réserve, sans restriction, avec les autorités publiques compétentes ».

En ce sens, nous rappelons la possibilité de :

- FAIRE UN SIGNALEMENT auprès du **Procureur de la République de Nanterre**, seul en mesure de diligenter des investigations sur des faits susceptibles de revêtir une qualification pénale : signalements-med.tj-nanterre@justice.fr avec vos coordonnées indispensables pour permettre de vous répondre.
- PRENDRE CONTACT avec
 - o La Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique des Hauts-de-Seine : 01.86.04.30.56 ddec92@ec92.eu
 - o Les Chefs d'établissement actuels de l'Institution Sainte-Croix de Neuilly : 01.46.43.19.82 directions@indsc.fr
 - o La cellule d'écoute du Diocèse de Nanterre : 06.81.74.23.44 ecoutevictime@diocese92.fr
 - o L'instance indépendante France-Victimes : 01 41 83 42 17 ou site de l'Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réparation (INIRR) – www.inirr.fr

La protection des mineurs est une priorité absolue dans nos établissements comme dans le diocèse.

Que chacun soit assuré de la détermination des acteurs de l'Enseignement Catholique à garantir la sécurité de tous ceux qui y sont accueillis.

Que soient aussi remerciés celles et ceux qui accomplissent avec professionnalisme, droiture et engagement la mission essentielle d'accompagnement au service des jeunes.

Chantal Desbarrières
Directrice Diocésaine des Hauts-de-Seine

Marion Luquet
Chef d'Établissement 1^{er} degré

Dominique de Chermont
Chef d'Établissement 2nd degré